

2018-2019

UL834 : Démocratie, laïcité et communautarisme

Nom du responsable : Philippe GAST

Objectifs : Cette unité a pour objectif l'appréhension de la diversité culturelle religieuse caractéristique d'une époque de circulation intense des populations de diverses origines dans des environnements nouveaux et dans le cadre de la démocratie : la laïcité est-elle la seule possibilité d'harmonisation ou le communautarisme est-il une meilleure voie ?

Pour résoudre les conflits issus de la diversité des croyances, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance épistémologique et historique, voire, psychologique, afin de pouvoir concilier la liberté de religion nécessaire à un droit démocratique et le caractère dogmatique de la religion qui s'y oppose parfois.

Le communautarisme, façon facile de résoudre les revendications religieuses risque néanmoins de dériver vers une démagogie qui induit un risque grave de violation des principes d'égalité et de liberté des citoyens fondements de la démocratie.

Contenu :

Un premier aspect de cette UL, sera consacré à l'étude des notions relatives aux termes de l'intitulé et de leur évolution dans l'histoire, définitions souvent conflictuelles, en grande partie source du problème et de l'incompréhension entre religions et entre les adeptes de religions et non adeptes :

.en effet le terme de religion peut avoir différentes acceptions selon que l'on se place d'un point de vue dogmatique, historique, sociologique ou épistémologique ;

.de même le terme de Droit peut faire référence à un droit naturel (souvent d'inspiration religieuse) ou au contraire peut ne se concevoir que de façon positive, mais dans tous les cas se pose le problème de sa légitimité : par rapport à une Théo-cratie ou par rapport à une Démo-cratie. Aussi est-il nécessaire de rechercher les fondements originaires de la démocratie (athénienne d'abord avec ses faiblesses – esclavage, sexisme - ; mais aussi moderne avec Rousseau et ses origines helvétiques).

.Enfin le terme de Laïcité, consubstantiel de l'histoire de France riche en conflits religieux, se présente comme une synthèse pratique entre le droit démocratique d'une part et la liberté de religion d'autre part, en visant la paix sociale.

Un second aspect de cette UL sera consacré aux mécanismes inhérents à la religion et à la démocratie faisant émerger les points de compatibilité et les points d'incompatibilité :

. D'une part, en effet la démocratie et la science ont en commun un même mécanisme : respect de la majorité et respect de la critique minoritaire. En revanche en matière de religion, une minorité ecclésiastique tend à imposer une interprétation des textes fondateurs, à la majorité des fidèles, de façon dogmatique. Ce dogmatisme pouvant déboucher sur du fanatisme (intégrisme de mouvements religieux historiques ou déviances sectaires) incompatible avec la démocratie et la laïcité) ;

Cette antinomie est-elle irréductible ?

D'une part l'expérience spirituelle et existentielle humaine, ne pourrait-elle pas faire l'objet d'une approche universelle et rationnelle ? Le cogito de Descartes et le concept 'd'aperception transcendante' de Kant, puis les concepts de 'noèse' et de 'noème' de Husserl, semblent pourtant ouvrir une voie jusqu'ici peu explorée !

.Mais aussi d'autre part il convient d'étudier les diverses formes de laïcité modernes: celle à la française qui est présentée comme exclusive, l'Etat ne reconnaissant ni ne subventionnant aucun culte (loi 1905, mais qui présente des faiblesses, voire des contradictions), ou une forme plus inclusive de type concordataire, à l'allemande, mais qui pose d'autres problèmes (en particulier le fait que des religions non européennes ne sont pas traitées de la même façon que les religions traditionnelles d' Europe), d'autant qu'il existe des Etat non laïcs mais démocratiques (Espagne, Angleterre..).

Modalités d'évaluation : Dissertation

Capacité d'accueil : 50 étudiants

Renseignements : Scolarité de la faculté des Affaires Internationales